
La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidales. — III Solennités de titulaires. — IV Double abjuration. — V Correspondance romaine. — VI Table des matières contenues dans le XLIIe volume. — VII M. A. Tranchemontagne, P. S. S., 1834-1903.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche le 26 juillet

Premier vendredi du mois et, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, collecte pour l'œuvre des séminaristes.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 26 juillet

Fête de sainte ANNE, 1e cl. ; mém. du 8e dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux Ile vèpres, mém. du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 2 août

DIOCÈSE DE MONTREAL. — Fête du titulaire de Saint-Liguori ; solennité de ceux de Sainte-Béatrice, de Saint-Ignace et de Saint-Pierre-aux-Liens.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-Alphonse-de-Liguori ; solennité de celui de Saint-Ignace (Nomlingue).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Alphonse (Granby) ; solennité de celui de Saint-Nazaire.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Germain (Grantham).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Sainte-Marthe.

J. S.

DOUBLE ABJURATION

A PRÈS les visites pastorales, Mgr Bruchési est allé prendre une semaine de repos au presbytère d'Oka, où les prêtres de Saint-Sulpice passent d'ordinaire leurs vacances. On sait qu'en cette paroisse vivent un certain nombre de familles iroquoises que des séductions malheureuses ont arrachées au catholicisme, il y a près de quarante ans. Or, une vieille Indienne, Anna Kainkouré, c'est-à-dire la flèche, sur le point de mourir, manifesta le désir de revenir à la religion de ses pères et de son enfance, et fit demander Monseigneur. Sa Grandeur se rendit à son appel, pénétra dans la pauvre chaumière où gisait la moribonde ; et en présence de ses deux fils, Nicolas et Jacques, protestants comme elle, et de plusieurs témoins, reçut son abjuration. Le lendemain Monseigneur porta lui-même la communion à la nouvelle convertie. Ce fut grande joie dans l'humble demeure. Si grande, que le fils aîné, Nicolas, âgé de 56 ans, s'en vint à son tour trouver l'archevêque, se confessa à lui, et abjura publiquement l'erreur protestante où il vivait depuis 36 ans. Le lendemain, il assistait à la messe dans l'église d'Oka, et venait, la paix dans l'âme, s'asseoir à la table sainte.

Cette double abjuration, faite librement, et que rien d'ailleurs ne faisait prévoir, a immensément accru pour Monseigneur les charmes du repos. C'est d'abondance de cœur qu'il s'en est ouvert aux paroissiens d'Oka, réunis à l'Eglise pour la messe paroissiale, dimanche dernier. Jacques Kainkouré a promis à Sa Grandeur de suivre bientôt l'exemple de son frère. Puisse-t-il être fidèle à sa promesse !

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, 2 juillet, 1903.



A Congrégation de la Propagande est divisée en deux parties bien distinctes. L'une est l'administration spirituelle de l'immense territoire qui lui est soumis. Le cardinal Gotti est à la tête de cette administration, qui elle-même se divise en Propagande ordinaire et Propagande pour les affaires du rite oriental. Ces dernières regardent les missions de l'Orient où il y a diversité de rite : elles comprennent les rites abyssin et copte (Égypte) ; le rite arménien ; le rite grec, qui se divise en grec pur, grec-roumain, grec-bulgare, grec-ruthène et grec-melchite ; le rite syriaque, qui embrasse le rite syriaque pur, le rite syro-chaldéen, le rite syro-maronite et le rite syro-malabar. Ce dernier ne se trouve pas dans les mêmes régions que les précédents, il est cantonné dans la province de Malabar (Indes), et comprend trois diocèses. Le cardinal Gotti a la charge de toutes ces missions, et remplit à leur égard les fonctions des autres congrégations. Il leur transmet les décrets du Saint-Office qui les regarde, et résout les questions liturgiques qui se posent, corrige les livres du culte oriental, tranche les questions matrimoniales avec une procédure un peu diverse de celle de la Congrégation du Concile, mais avec la même autorité, etc. L'avantage d'être soumis à la Propagande, outre une plus rapide expédition des affaires, puisque tout est concentré dans les mêmes mains, est la gratuité complète de tous les actes qui émanent de ce dicastère. Non seulement les évêques ou les fidèles soumis à la Propagande n'ont rien à payer pour quelque motif que ce soit ; mais les agents mêmes n'ont rien à y faire, car la Propagande expédie directement et gratuitement aux évêques toutes les pièces, documents et rescrits qui les concernent.

— A côté de l'administration spirituelle de la Propagande, il y a l'administration des biens qu'elle possède encore. Le Saint-Siège a

séparé ces deux administrations et a confié cette dernière, que l'on appelle l'économat de la Propagande, à un cardinal qui porte le titre de préfet de l'économat. A lui appartient de surveiller la gestion des biens de la Propagande, du collège Urbain qui sert à former les missionnaires, des fermes que le gouvernement ne lui a pas encore enlevées, et l'emploi des fonds qui lui appartiennent. Souvent les procureurs des communautés religieuses recourent à cette administration pour se procurer les fonds qui leur sont nécessaires; et la Propagande est toujours heureuse de leur rendre service dans la mesure compatible avec l'état de ses caisses, sachant d'une part que l'argent est placé d'une façon sûre, et de l'autre que cet argent en contribuant au bien particulier de l'institut ne sera pas sans effet sur le bien général de l'Eglise. Ces fonds sont en général prêtés à 4%, amortissement non compris; c'est d'ailleurs le taux de la rente italienne et celui que l'on exige généralement en Italie où l'argent a encore plus de valeur locative qu'en France.

— Le cardinal Agliardi avait la gestion de cet économat; mais comme il a été nommé, en consistoire le 22 juin dernier, vice-chancelier de la sainte Eglise romaine, il laissera la préfecture de l'économat, pour laquelle il n'y a pas encore de titulaire nommé. On met en avant les noms du cardinal della Volpe, l'ancien majordome de Sa Sainteté, et du cardinal Cassetta, qui a une fortune personnelle considérable. Rien cependant n'est encore décidé; mais une solution ne peut tarder à intervenir, et en attendant le cardinal Agliardi continue ses fonctions.

* * *

— On a commencé les réparations de la toiture de Saint-Jean de Latran, et elles consistent à en remplacer les grandes poutres de cèdre et de chêne par des poutres de fer qui ne seront pas exposées à se détériorer. Ceci fait, on s'est mis à la réfection du plafond à caissons actuellement existant. On avait pensé à en modifier complètement l'ornementation pour la rendre plus riche et l'harmoniser

frè
fer
un
du
rac
&
voc
ant
son
Elle
appi
repr
rem
jama
Sa
Quel
naire
dire
jours

avec la nouvelle abside, mais les sommes qu'aurait exigées ce projet auraient été trop considérables. Par raison d'économie on se contenta de renouveler les ors du plafond actuel et de remplacer les motifs de décoration par trop détériorés. Ce plafond a été fait sous Pie V, dont les armes se dressent majestueusement au centre ; et on nous gardera ainsi le souvenir de ce saint pontife.

DON ALESSANDRO.

M. A. TRANCHEMONTAGNE, P. S. S.

1834-1903



Alfred Tranchemontagne naquit à Saint-Cuthbert, au diocèse de Montréal. Ses parents appartenait à la classe laborieuse des travailleurs des champs. Il compta neuf frères ou sœurs. Au foyer paternel, l'on aimait Dieu et l'on peinait ferme, bien que l'on fut à l'aise. L'enfant puisa là une santé robuste, une intelligence vive et droite, une foi forte et profonde, un amour du travail qui alla jusqu'à la passion. Il fut toute sa vie de la rude race des travailleurs.

Son curé ne tarda pas à remarquer dans l'enfant les indices d'une vocation ecclésiastique : esprit ouvert, jugement solide, amour des autels. Après quelques mois de latin, les portes du collège de l'Assomption s'ouvrirent pour le recevoir. Il y passa quatre années. Elles lui suffirent pour achever son cours classique. Grâce à son application, à sa facilité, à son heureuse mémoire, il fit à plusieurs reprises deux classes en une seule année. Ses maîtres purent dès lors remarquer en lui un goût pour la versification qui ne l'abandonna jamais.

Sa philosophie achevée, il entra au Grand-Séminaire de Montréal. Quelles impressions produisirent sur lui la règle et la vie du Séminaire, quel travail opéra la grâce en son âme ? nous ne saurions le dire (il n'était pas de ceux qui écrivent leur autobiographie) ; toujours est-il qu'il fut gagné à la compagnie de Saint-Sulpice. Vers la

fin de 1858, il partit pour la France, où il reçut, à Paris, l'onction sacerdotale, le 18 juin 1859. Après la solitude, il revint au Canada. Il passa l'année 1860 dans le ministère à Notre-Dame. De 1861 à 1868, il fut appliqué à l'enseignement au Grand-Séminaire, sauf l'année 1865-66 où il fut professeur intérimaire de Belles-Lettres. En 1868 il fut rendu au ministère à Saint-Joseph de Montréal. Il devait y rester jusqu'au jour où Saint-Sulpice remit cette paroisse aux mains de l'évêque (1880), vicaire d'abord, et curé à dater de 1875. Les vingt-trois dernières années de sa vie ont été consumées par le ministère dans les communautés religieuses dont Saint-Sulpice conserve la direction spirituelle.

Le trait dominant de la physionomie sacerdotale de M. Tranchemontagne, ce fut une charité extraordinairement tendre et maternelle à l'endroit de tous ceux qui souffraient, particulièrement des malades et des mourants. On a dit de lui qu'il était « une intelligence remarquable mal servie par les organes ». Il se l'était dit le premier et en avait pris son parti : « Je ne puis ni chanter, ni prêcher de manière à impressionner fortement, mais je puis être charitable ». Et il avait demandé à Dieu, le jour de son ordination à la prêtrise, le don d'assister avec fruit les mourants et la grâce de n'en perdre aucun qu'il ne l'eût réconcilié avec Dieu. En ce genre, il fut un spécialiste. Du reste, il y prit peine : s'imposant des visites nombreuses et récitant, a-t-on assuré, trois fois par jour les litanies des agonisants. Pendant son passage dans la paroisse de Saint-Joseph, venait-on la nuit l'avertir pour les malades (ce qui était fréquent) ; il se levait avec une telle hâte que le serviteur était émerveillé de le trouver sur le pas de la porte avant que lui-même ait pu y accourir. Il est vrai qu'il ne prenait en fait d'habits que l'indispensable, sans toujours se prémunir contre le froid. Eclatait-il une maladie épidémique ; c'était fête pour sa charité. Elle le porta parfois à de pieuses imprudences. Un jeune homme avait été réduit par la petite vérole à un état si rebutant que personne n'osait l'approcher. Ce fut raison de plus pour le charitable prêtre de multiplier ses visites. Le malade touché

exprimait sa confusion se jugeant indigne de tant de bonté. Pour le tranquilliser, M. Tranchemontagne l'embrassa avec affection, et agit de la sorte toutes les fois qu'il vint le visiter dans la suite.

Son zèle à préparer les mourants au suprême passage était si bien connu dans la paroisse qu'on s'adressait de préférence à lui pour de tels cas. Une personne éloignée des pratiques religieuses et qu'il exhortait à rentrer dans la voie du devoir lui répondit un jour : " Je ne demande à Dieu qu'une grâce et s'il me l'accorde, je n'en ai pas besoin d'autre : celle de vous avoir auprès de moi au moment de la mort ; alors je suis assuré d'être bien accueilli de Dieu ".

Aux âmes qu'il dirigeait, il conseillait de recommander, en récitant les dernières paroles de l'Ave Maria, les agonisants à la miséricordieuse Vierge Marie. C'était sa propre pratique.

Son ministère auprès des mourants fut visiblement béni. Combien en a-t-il assisté ? Dieu seul le sait. Mais on a retrouvé dans son Ordo le nombre des religieuses qu'il a disposées à la mort. Il s'élève à 534. Quelle couronne de gloire à son entrée au ciel ! Il voulait être là quand elles rendaient le dernier soupir. Ni veilles, ni pratiques ne lui coûtaient. Par ses prières, ses pieuses exhortations, par sa présence seule, il consolait, élevait l'âme sur le point de partir. A l'entendre, les assistants versaient souvent des larmes, tant il y avait d'onction et de tendresse surnaturelle dans les paroles qui sortaient de son cœur.

Le prêtre qui avait un tel don de préparer à la mort, savait aussi préparer à la vie. Les premiers communians avaient eu tous ses soins. Signalons une pratique que nous lui croyons particulière. Il faisait faire la confession générale trois ou quatre mois avant le grand jour. Cela, afin que les enfants fussent plus longtemps en état de grâce avant de communier ; assuré d'ailleurs que la confession serait plus sincère si les futurs communians n'avaient pas à craindre d'être renvoyés.

Mais c'est surtout comme aumônier que M. Tranchemontagne déploya son zèle sans limites pour la sanctification des âmes reli-

gieuses. Il fut un confesseur infatigable. Il n'est point de ministère plus monotone, plus crucifiant pour la nature. Saint-Alphonse de Liguori, bon juge en la matière, déclare que l'amour du saint tribunal est une marque assurée de sainteté. Cette marque, M. Tranchemontagne la porta toute sa vie très visiblement. Combien d'heures a-t-il passées durant ses vingt-cinq dernières années, à purifier, à éclairer, à diriger, à sanctifier les âmes. Il serait téméraire de le dire ; mais ce n'est sûrement pas exagérer, que d'affirmer que la moitié, souvent même les trois-quarts, de ses journées se sont écoulés dans le saint tribunal. Les âmes comme les corps ont leurs maux, leurs souffrances ; souvent d'autant plus aigus, plus douloureux qu'elles sont plus délicates, plus aimées de Dieu. Quel soulagement pour ces âmes, quand à la compassion la plus tendre elles rencontrent unis la science et le discernement du médecin le plus expert. " Nous ne pouvions que voir Dieu en sa personne, écrit une religieuse ; il était réellement le bon Samaritain qui applique l'huile et le baume sur les plaies les plus douloureuses et les plus sensibles. "

Dans la direction privée, comme dans les instructions à la communauté, il insistait sur les vertus solides et les dévotions fondamentales à l'Eglise. Il revenait *opportune, importune*, sur l'humilité, l'obéissance, l'amour de Dieu, l'amour de la croix, la mort à soi-même. Quand il parlait de ces vertus, il le faisait avec enthousiasme. Il avait cette éloquence, la seule vraie, que jaillit de la conviction. Son langage prenait alors une force, une précision, un coloris et une chaleur qui gravaient ses pensées dans la mémoire et plus encore dans le cœur. Souvent il revenait sur la nécessité de se bien préparer à la communion et avec une telle vigueur d'expression qu'il faisait trembler : " Mon but, ajoutait-il, n'est pas de vous éloigner de la sainte table, mais de la routine et de la négligence "

Ses livres de chevet, après la Sainte-Ecriture, étaient l'Imitation de Jésus-Christ, le Combat Spirituel et les œuvres de saint Augustin. Il s'en inspirait souvent et se plaisait à en citer des passages pour mieux traduire sa pensée. Il s'était rendu si familier le livre de

l'imitation qu'il en citait à tout propos les maximes. Il puisait aussi fréquemment ses instructions dans le bréviaire, le missel ou le rituel. Aux prières de l'Eglise, il trouvait une saveur qui lui pénétrait l'âme et qu'il aimait à faire partager autour de lui. Sa prière de prédilection fut toujours le *Pater noster*. Combien de fois n'en a-t-il pas commenté les sept demandes ? Il y trouvait tout un code de vie spirituelle.

Quelquefois pour imprimer plus profondément les vérités religieuses dans les âmes, il avait recours à la poésie. Nous avons sous les yeux une plaquette intitulé : « A la petite novice de l'éternité », qui est riche de doctrine et d'onction, sans manquer de fraîcheur et de grâce. Jour de profession, fête, noces d'or, il profitait de toute occasion pour rimer quelques maximes spirituelles qui iraient faire du bien aux âmes. Il a composé des acrostiches par centaine. Il ne faut pas être trop exigeant en lisant ses vers, mais se souvenir qu'il n'a jamais sacrifié la raison à la rime, la pensée à l'expression. Il voulait faire du bien ; plaire par les charmes de la poésie ne fut jamais chez lui qu'accessoire.

Pour faire pénétrer les principes de la spiritualité, les vertus religieuses dans les âmes, M. Tranchemontagne avait mieux que l'onction de sa parole, mieux même que les douceurs de sa muse, c'était son propre exemple.

S'il prêchait à ses Sœurs l'esprit de pauvreté, il en était lui-même un rare modèle. Il ne se fit jamais faire un habit pour lui-même, au moins pendant ses vingt dernières années. Il usait les effets qui avait appartenu à ses confrères décédés. Les religieuses remarquaient que parfois ses chaussures juraient ensemble ; il se présenta même un jour avec une botte et un soulier. Une sœur lui ayant fait remarquer que sa soutane était trop usée et qu'il devait la mettre de côté : « Lisez, lui dit-il en souriant, au IIIe livre de l'Imitation, chap. LIV, verset 8ème, et vous y verrez que « la grâce fait aimer à se couvrir de haillons ». Il ne tenait pas même à ses objets de piété. Il lui arriva souvent de donner son chapelet à des malades qui n'en avait

pas. Il fut longtemps sans avoir de montre à son usage. Ayant prêté celle qu'il avait à une pauvre femme malade qui se plaignait de n'avoir pas l'heure pour prendre ses remèdes au temps marqué, il ne la recouvra jamais et s'en passa depuis durant plusieurs années déclarant que « c'était sa faute si la première avait disparu ». Il donnait tout ce qu'il avait. L'emploi de ses honoraires de messe était fixé à l'avance, si bien qu'il n'avait jamais le sou sur lui. Quand M. le supérieur, tous les trois ans, lui assignait la fonction d'aumônier dans une autre des trois communautés dont Saint-Sulpice a la direction spirituelle à Montréal, il prenait son bréviaire sous son bras et partait sans plus d'embarras. Aussi son testament a-t-il été des plus simples. Il l'avait écrit dans son dernier Ordo de la présente année 1903. Le voici dans son laconisme : « Je ne dois rien et je ne laisse rien ».

Un tel détachement des biens extérieurs suppose un grand dépouillement de soi-même. Nous n'étonnerons personne en disant que M. Tranchemontagne s'oubliait complètement. Les intérêts d'autrui passaient avant les siens. Il ne supportait qu'avec peine que l'on fit attention à lui. Son exquise sensibilité souffrait des souffrances du prochain. Il ne pouvait jouir d'un plaisir dont il sentait les autres privés. Ses défauts extérieurs, qu'il s'exagérait, lui fournissaient prétexte à inviter souvent ses confrères pour le remplacer à l'autel où dans la chaire. Leurs succès étaient sa joie. « Qu'importe que ce soit par moi ou par d'autres, pourvu que Dieu soit plus aimé ! » disait-il. A ce but concouraient tous ces efforts. « Il faut toujours viser à aimer Dieu et à le faire aimer, » répétait-il souvent. Pour gagner la confiance, il évitait tout ce qui peut sembler hauteur, austérité extérieure ou même finesse d'esprit.

En compagnie, il parlait beaucoup, accumulant les joyusetés avec une verve qui faisait sourire. Ses paroles s'écoulaient d'autant plus abondantes, parfois étourdissantes, qu'il ne voulait rien dire. Il s'est servi de la parole pour être discret, comme d'autres se servent du silence. Voulait-il détourner une question indiscrete, prévenir une conversation peu charitable, il emportait l'esprit de ses auditeurs

dans le flot précipité de ses paroles, et les laissait là stupéfaits, ahuris. On peut dire qu'il a fait exception à l'arrêt de l'Esprit-Saint : « *In multiloquio non deerit peccatum* ».

Cependant, à mesure qu'il avançait dans sa carrière, son âme devenait plus remplie de Dieu et de l'éternité.

Un premier ébranlement de sa robuste santé avait eu lieu en novembre 1901. Quelques semaines de repos s'imposaient. Il se releva, mais affaibli.

Il devait bientôt tomber, mais en plein travail. « Je veux, disait-il un jour, que les âmes soient servies avec une sainte prodigalité ». Il fut prodigue de lui-même. Ce fut, en effet, après des confessions multipliées, à l'occasion d'une retraite chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qu'il se sentit frappé. Il monta à l'autel pour la dernière fois le 28 mai. Ce même jour il dut s'aliter. Il était atteint d'une broncho-pneumonie.

Dès les débuts, les symptômes parurent alarmants à cause de la faiblesse du cœur. Averti, M. Tranchemontagne se disposa au suprême passage. La mort, qu'il n'avait d'abord envisagée qu'avec effroi, le trouva calme et même joyeux. « Je ne tiens plus à la vie, disait-il, Dieu seul ! Di eu seul ! La terre n'est rien, travaillons pour Dieu, aimons le bon Dieu ! » Mgr Bruchési, étant venu lui apporter la consolation de sa visite et de sa bénédiction, lui exprima le souhait qu'il revint à la santé : « Je suis content, Monseigneur, et je m'en vais au ciel », puis se reprenant : « Comme le bon Dieu voudra ». Cette sérénité ne le quitta plus. Toutes ses pensées, toutes ses aspirations se tournèrent vers le ciel, vers Dieu. Elles se traduisaient par de fréquentes oraisons jaculatoires, par des actes d'amour répétés. Aux religieuses qui se pressaient autour de son lit de mort pour recevoir une dernière bénédiction, il adressait quelques mots d'une voix éteinte : « Soyez ferventes, répétait-il, travaillez pour l'éternité, le reste n'est rien ».

Aux premières propositions qui lui furent faites de recevoir les derniers sacrements, il accepta avec reconnaissance. M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, lui administra l'extrême-onction et la com-

munion en viatique. Le vénéré malade reçut également l'indulgence de la bonne mort. Une sorte de calme et de recueillement précurseurs de l'éternité s'étaient emparés de son esprit. A ses confrères et aux personnes présentes, il demanda pardon des peines qu'il avait pu leur causer,

Ses rapports avec la terre venaient, on peut le dire, d'être officiellement terminés. Il devait cependant y rester deux jours encore. Durant ce temps sa prière fut continuelle. Aidé de son neveu, M. Stanislas Tranchemontagne, et des Sœurs Grises qui l'entouraient, il put redire, sinon des lèvres, du moins du cœur, le chapelet et les belles prières de l'Église qu'il aimait à réciter aux jours de sa santé. C'est ainsi qu'il se prépara à ses dernières communions. Il soupirait après ces visites du bon Maître : « Quand viendra-t-il ? » disait-il parfois en se tournant vers ses infirmières.

Le jeudi matin, 4 juin, entendant les Sœurs, qui accompagnaient le Saint-Sacrement, réciter le *Miserere*, il tendit les bras vers le ciel ; son visage prit une expression de plété ardente, et il s'écria : « Mon Dieu, je vous aime ! mon Dieu, je vous aime » !

La nuit suivante fut sans repos. Le vénéré malade la consacra à se disposer à la mort. « Je n'ai pas dormi, répondit-il à une religieuse qui l'interrogeait, je me suis préparé à mourir, avec la paix la plus grande ».

La journée du 5 juin devait être la dernière. La vie alla s'affaissant par degré, mais sans retirer au mourant sa pleine liberté d'esprit. Il invita même un de ses confrères à donner l'instruction accoutumée aux religieuses le dimanche suivant. Le dénouement prévu se produisit la nuit d'après.

Bien qu'attendue depuis quelques jours, la mort de M. Tranchemontagne a soulevé d'immenses regrets, soit parmi les fidèles qui ont bénéficié de son ministère, soit surtout au sein des trois communautés où il a exercé son zèle de chapelain, l'Hôpital-Général, la Congrégation de Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu. — R. I. P.